

Conditions générales des plateformes de 365 Révisé le 29/01/2022

Le texte suivant décrit les conditions générales (« Conditions ») de 365 Retail Markets, LLC (« 365 », « nous », « notre », « AirVend », « Avanti », « Company Kitchen », « Lightspeed », ou « Stockwell ») s'appliquant aux plateformes de 365 et à tous les services affiliés (individuellement et collectivement appelés « *les plateformes de 365* » ou « Services »).

Ces services comprennent des portails en ligne, des applications mobiles et nos kiosques de point de vente qui permettent aux personnes individuelles (chaque personne étant un « Utilisateur ») d'utiliser les plateformes de 365 pour ajouter, surveiller et gérer les fonds d'un compte de valeur stockée (un « Compte » ou « My Market Account ») afin d'acheter des biens et des services auprès de fournisseurs tiers de ces services sur les sites participants, y compris les fournisseurs tiers indépendants en vertu d'un accord avec 365 ou certains de ses affiliés (« fournisseurs tiers »). Les conditions générales suivantes, ainsi que toutes les mises à jour, les suppléments, les conditions supplémentaires, ainsi que les règles et les politiques des plateformes de 365 concernant l'utilisation des plateformes de 365, y compris l'avis de confidentialité de 365 (« Avis de confidentialité ») et la politique de confidentialité des données biométriques (« Politique Biométrique »), dont chacun est incorporé par référence, constituent collectivement l'intégralité des Conditions entre vous et 365. Vous pouvez obtenir une copie de ces Conditions pour toute référence ultérieure à l'adresse : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>. Les plateformes de 365 comprennent :

- Dispositifs de point de vente
 - o 365 kiosque
 - o AirVend
 - o Kiosque d'Avanti
 - o Kiosque de Company Kitchen
 - o NanoMarket
 - o PicoMarket
 - o Smart N Go
 - o Smart E
 - o Smart Market
 - o Stockwell
- Sites Web d'entreprise
 - o <https://365retailmarkets.com>
 - o <https://www.avantimarkets.com>
 - o <https://lightspeedautomation.com>
 - o <https://companykitchen.com>
 - o <https://stockwell.ai>
 - o Centre d'aide de 365 Retail Markets
- Sites Web grand public
 - o <https://LoadMyCard.net>
 - o <https://mykioskcard.com>
 - o <https://mymarketaccount.com>
 - o <https://mymarketaccount.net>
 - o <https://mymarketcard.com>
 - o <https://Order.SimpliGet.com>
 - o <https://payment.companykitchen.com>
- Application mobile
 - o Application mobile de 365 Retail Markets
 - o Application mobile de Avanti Market
 - o Application mobile de Company Kitchen
 - o Application mobile de Stockwell
- Sites Web des opérateurs

- o <https://adm.365retailmarkets.com>
 - o <https://consumer.avantimarkets.com>
 - o <https://live.app.air-vend.com>
 - o <https://manage.SimpliGet.com>
 - o <https://mms.mykioskworld.com>
 - o <https://operators.companykitchen.com>
 - o <https://smarthq.365retailmarkets.com>
 - o <https://smartmarketadmin.com>
 - o <https://store.avantimarkets.com>
- Autres technologies connexes connues ou développées par la suite

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS AVANT DE LES ACCEPTER.

Vous acceptez ces Conditions en utilisant les plateformes de 365. En acceptant ces conditions, vous: (a) reconnaissez que vous avez lu et compris ces conditions; (b) acceptez les dispositions de ces Conditions, y compris votre consentement à la clause de règlement des litiges et d'arbitrage (énoncée à la section I ci-dessous); (c) acceptez d'être légalement lié par ces conditions; (d) garantissez que vous avez l'âge légal dans la juridiction dans laquelle vous vivez pour être lié par ces conditions; et (e) vous consentez à recevoir tous les enregistrements et à effectuer toutes les transactions impliquant les plateformes de 365, 365, et tout autre aspect de votre relation avec 365 par voie électronique (voir la section XXV ci-dessous). **SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES CONDITIONS OU L'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ, VEUILLEZ NE PAS ACCÉDER OU UTILISER LES PLATEFORMES DE 365.**

Avis concernant la clause de règlement des litiges et d'arbitrage: Les présentes conditions contiennent des dispositions qui régissent la manière dont les réclamations entre vous et 365 doivent être résolues, y compris une convention de règlement des litiges et d'arbitrage (voir la section I ci-dessous), qui, sous réserve d'exceptions limitées, vous obligeront à soumettre vos réclamations à un arbitrage exécutoire, sur une base individuelle, pas comme faisant partie d'une procédure collective ou représentative et vous ne pourrez demander réparation que sur une base individuelle, à moins que vous ne choisissiez l'arbitrage conformément à la section I (E) ci-dessous.

I. CONVENTION DE RÈGLEMENT DES LITIGES ET D'ARBITRAGE

Veillez lire attentivement la présente convention de règlement des litiges et d'arbitrage (« convention d'arbitrage »). Cela affecte les droits légaux que vous pourriez avoir par ailleurs, y compris votre droit de porter plainte devant un tribunal. Cette convention d'arbitrage prévoit le règlement de la plupart des litiges par voie d'arbitrage plutôt que par des procès et des recours collectifs. L'arbitrage est définitif et contraignant et n'est sujet qu'à un contrôle très limité d'un tribunal. Si vous acceptez et ne vous retirez pas en appliquant les procédures décrites ci-après à la section I (E), la présente convention d'arbitrage survivra à la résiliation de ces conditions et à la fin de vos relations avec 365.

A. Résolution initiale des litiges

365 est disponible par téléphone au 1-888-365-7382 (États-Unis / Canada), au + 1- 248-434-3910 (international), par courriel à privacy@365smartshop.com ou par <https://www.365retailmarkets.com/> pour répondre à vos préoccupations ou réclamations concernant 365 (comme défini ci-après à la section II); votre utilisation des Services 365; les plateformes de 365; ces Conditions générales; notre Avis de

Confidentialité disponible sur <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/> et notre politique de confidentialité des données biométriques, dont des copies sont disponibles à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>. La plupart des problèmes ou des réclamations peuvent être résolus rapidement de cette manière. Les parties doivent faire de leur mieux pour régler tout litige, toute réclamation, toute question ou tout désaccord directement par la consultation et des négociations de bonne foi, qui constituent une condition préalable à l'engagement d'une des parties par une action en justice ou par un arbitrage.

i. **Accord d'arbitrage obligatoire.**

Si les parties ne parviennent pas à un règlement convenu d'un problème, d'une réclamation ou d'un litige dans un délai de trente (30) jours à compter du moment où une partie entame le règlement initial du litige conformément à la section I (A) « **Résolution initiale des litiges** » ci-dessus, alors l'une ou l'autre des parties peut entamer un arbitrage exécutoire. Sous réserve des exceptions énoncées ci-après, toutes les réclamations, litiges et controverses découlant ou liés à: (i) la présente convention d'arbitrage (y compris sa formation, son exécution et son manquement, son application, sa force exécutoire, sa formation, son interprétation, sa construction, sa validité et l'arbitrabilité de tout litige), (ii) la relation entre vous et 365; (iii) les plateformes de 365, **les présentes conditions générales, l'Avis de Confidentialité** de 365 disponible à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/> et la **politique de confidentialité des données biométriques** de 365 disponible à l'adresse suivante: <https://www.365retailmarkets.com> (iv) les produits et services de 365 (y compris toute transaction, acte ou omission impliquant 365, ses concédants de licence ou des tiers fournisseurs) seront exclusivement et définitivement résolus par un arbitrage exécutoire géré par l'American Arbitration Association («AAA») sur une base confidentielle conformément aux dispositions du Règlement d'arbitrage des consommateurs de AAA (accessible à l'adresse www.adr.org ou en appelant l'AAA au 1-800-778-7879), tel que modifié par la présente convention d'arbitrage et à l'exclusion de tout règlement d'arbitrage ou des procédures régissant ou autorisant des procédures ou recours en recours collectif ou représentatif. Si l'AAA est incapable ou refuse de gérer l'arbitrage pour une raison quelconque, l'arbitrage sera géré par JAMS conformément à ses règles applicables (accessibles à l'adresse : www.jamsadr.com) telles que modifiées par la présente convention d'arbitrage ou, si pas par JAMS, alors par un autre organisme d'arbitrage sélectionné par 365, capable de gérer l'arbitrage. Des copies des règles d'arbitrage applicables sont disponibles sur <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>. Pour éviter tout doute, l'arbitre, et non pas un tribunal ou une agence fédéral, étatique ou local, aura le pouvoir exclusif de régler toutes les réclamations, litiges et controverses couverts entre les parties, y compris, mais sans s'y limiter, les litiges relatifs à l'interprétation, effet, violation, mise en vigueur, applicabilité, force exécutoire ou formation de ces Conditions (et de tous les Avis et Politiques de 365 qui y sont mentionnés), de la présente convention d'arbitrage, de toute réclamation selon laquelle tout ou partie de la présente convention d'arbitrage est nul ou annulable, et l'arbitrabilité de toute réclamation. L'arbitre est habilité à accorder tout redressement qui serait disponible devant un tribunal en vertu de la loi ou en équité, sous réserve des conditions de la présente convention d'arbitrage, y compris la renonciation aux recours collectifs et aux actions collectives énoncée ci-après à la section I (B). La décision de l'arbitre est définitive et contraignante pour les parties. Elle peut être inscrite en tant que jugement devant tout tribunal compétent, sous réserve de révision conformément aux lois en vigueur régissant les sentences arbitrales. L'interprétation et l'exécution de la présente convention d'arbitrage sont régies par la loi fédérale sur l'arbitrage.

ii. **365 PAIE LES FRAIS DE DÉPÔT DE L'ARBITRAGE ET D'ARBITRES POUR L'ARBITRAGE DANS LA MESURE PRÉVUE PAR LES RÈGLES APPLICABLES ET L'ARBITRE.**

- iii. LES PARTIES COMPRENNENT ET CONVIENNENT QU'ACCEPTER UN ARBITRAGE OBLIGATOIRE SIGNIFIE QUE VOUS ET 365 RENONCEZ À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT UN JURY OU UN JUGE DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT SUR LES RÉCLAMATIONS SOUMISES À CETTE CONVENTION D'ARBITRAGE.

B. Renonciation aux actions collectives. LES PARTIES CONVIENTENT EN OUTRE QUE TOUT ARBITRAGE NE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ QUE SUR UNE BASE INDIVIDUELLE ET NON COMME UNE ACTION COLLECTIVE OU REPRÉSENTATIVE. LES PARTIES RENONCENT EXPRESSÉMENT A LEUR DROIT DE DEPOSER UN RECOURS COLLECTIF OU DE DEMANDER LE REDRESSEMENT COLLECTIF SUR UNE BASE COLLECTIVE. SI UN TRIBUNAL OU UN ARBITRE CONSTATE QUE CETTE RENONCIATION D'ACTIONS COLLECTIVES EST INVALIDE OU INAPPLICABLE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, CETTE DÉTERMINATION N'AFPECTE PAS LA VALIDITÉ OU L'EXÉCUTION DE TOUTE AUTRE DISPOSITION DE CETTE CONVENTION D'ARBITRAGE ET CETTE DISPOSITION DE RENONCIATION AUX ACTIONS COLLECTIVES SERA MODIFIÉE POUR DEVENIR VALABLE ET APPLICABLE À MOINS QU'IL SOIT OBLIGATOIRE DE LA RETIRER DE CETTE CONVENTION D'ARBITRAGE COMME UNE QUESTION DE DROIT.

C. Exceptions à cette convention d'arbitrage

- i. Réclamations devant la Cour des petites créances ou tribunal d'instance. Nonobstant toute disposition contraire de la présente convention d'arbitrage, vous ou 365 pouvez demander une réparation auprès d'une cour des petites créances sur une base individuelle pour des litiges ou des demandes relevant de la compétence de cette cour.
- ii. Action en vertu de la California Private Attorneys General Act (PAGA). Nonobstant toute disposition contraire de la présente convention d'arbitrage, l'une ou l'autre partie peut demander réparation devant un tribunal pour une action en justice en vertu de California Private Attorneys General Act.
- iii. Procédures gouvernementales. Nonobstant toute disposition contraire de la présente convention d'arbitrage, l'une ou l'autre partie conserve le droit de porter plainte ou de participer à une procédure avec un organisme gouvernemental.

D. Divisibilité

Si une disposition de la présente convention d'arbitrage s'avère inexécutable, cette conclusion n'affectera aucune autre disposition de la présente convention d'arbitrage et la disposition inapplicable sera modifiée de sorte qu'elle soit exécutoire, ou si une telle modification n'est pas autorisée en vertu du droit applicable, la disposition doit être séparée de la présente convention d'arbitrage.

E. Droit de 30 jours pour se retirer de l'arbitrage

Vous avez le droit de vous retirer et de ne pas être lié par la présente convention d'arbitrage et ses clauses de renonciation aux recours collectifs et aux actions collectives énoncées ci-dessus à la section I (C) en envoyant un avis écrit de votre décision de vous retirer à l'adresse suivante : 1743 Maplelawn, Troy, MI, 48084, email à privacy@365smartshop.com, ou en ligne à l'adresse: <https://www.365retailmarkets.com/>. L'avis de retrait doit être envoyé dans les trente (30) jours suivant votre acceptation des présentes conditions et de la présente convention d'arbitrage. Dans le cas contraire, vous serez tenu d'arbitrer les litiges conformément aux conditions de la présente convention d'arbitrage. Si vous vous retirez de la présente convention d'arbitrage, nous ne serons pas non plus liés par celle-ci.

F. Lieu exclusif pour les litiges

Si, pour quelque motif que ce soit, le présent contrat d'arbitrage ne s'applique pas à une réclamation ou à un litige en particulier, les parties conviennent que tout litige entre elles sera soumis exclusivement aux tribunaux fédéraux ou d'Etat situés dans le comté d'Oakland, au Michigan, car c'est là que se trouve 365 et où les Services et les plateformes de 365 sont gérés (à l'exception des actions en justice concernant les petites créances qui peuvent être intentées dans le comté où vous résidez).

II. DÉFINITIONS.

Dans ces Conditions, les mots "y compris" et "incluent" signifient "y compris, mais sans s'y limiter". Les mots « 365 », « nous » ou « notre » « AirVend », « Avanti », « Company Kitchen », « Lightspeed » ou « Stockwell » signifient 365 Retail Markets, LLC, ses sociétés mères, ses filiales ou ses entités apparentées ; les fournisseurs de services 365, les fournisseurs tiers, les concédants de licence et toute autre entité ou personne qui aide 365 à fournir les services ; et leurs propriétaires, membres, actionnaires, administrateurs, dirigeants, employeurs, mandataires, successeurs et ayants droit actuels et anciens. Les mots « vous » ou « votre » signifient vous, votre conjoint, vos exécuteurs testamentaires, vos administrateurs, vos successeurs et vos ayants droit. Les mots « partie » ou « parties » signifient vous et / ou 365 au sens de la présente section II.

III. LICENCE

Sous réserve de votre conformité avec ces Conditions, 365 vous octroie une licence limitée, non exclusive, non sous-licenciable, révocable et non transférable pour: (i) accéder et utiliser les plateformes de 365 sur votre ou vos appareils personnels uniquement en relation avec votre utilisation dans les établissements participants; et (ii) l'accès et l'utilisation de tout contenu, information et matériel associé pouvant être mis à disposition par le biais des plateformes de 365, dans chaque cas uniquement pour votre usage personnel et non commercial, en conformité avec les présentes à tout moment. Tous les droits non expressément accordés dans les présentes sont réservés par les concédants de licence 365 et 365.

IV. PROPRIÉTÉ

Ni ces Conditions ni votre utilisation des plateformes de 365 ne vous confèrent ou vous accordent de droits : (i) dans 365 ou liées à 365, à l'exception de la licence limitée octroyée ci-dessus à la section III ; ou (ii) d'utiliser ou de référencer de quelque manière que ce soit le nom de l'entreprise, les logos, noms de produit et de service, marques commerciales ou marques de service de 365, ou ceux des concédants de licence et fournisseurs de services de 365.

V. ACCÈS AU RÉSEAU ET DISPOSITIFS

Vous êtes responsable de l'obtention de l'accès au réseau de données nécessaire pour utiliser les plateformes de 365 (sauf pour les dispositifs de point de vente). Les taux et les frais de messagerie et de données de votre réseau mobile peuvent s'appliquer si vous accédez à ou utilisez les plateformes de 365 à partir d'un appareil sans fil. Vous êtes responsable de l'acquisition et de la mise à jour du matériel compatible ou des périphériques nécessaires pour accéder aux plateformes de 365 et les utiliser. 365 ne garantit pas que les plateformes de 365, ou toute partie de ce compte, fonctionnera sur un matériel ou un appareil particulier. Les plateformes de 365

peuvent être sujet à des dysfonctionnements et à des retards inhérents à l'utilisation d'Internet et des communications électroniques.

VI. A PROPOS DE VOTRE COMPTE

Pour utiliser les plateformes de 365, vous devez accepter ces conditions et notre avis de confidentialité en signant électroniquement votre nom et en cliquant sur les boutons situés au bas de l'avis de confidentialité. Vous devez avoir au moins 18 ans pour obtenir un compte ou l'âge légal de la majorité dans la juridiction dans laquelle vous habitez pour entrer dans les présentes Conditions. Pour créer un compte, vous devez soumettre à 365 certaines informations personnelles, notamment votre nom et votre adresse électronique. Vous acceptez de conserver des informations exactes, complètes et à jour dans votre compte. Si vous ne conservez pas des informations de compte exactes, complètes et à jour, vous risquez de ne pas pouvoir accéder aux plateformes de 365 et de les utiliser et cela peut également résulter à la résiliation de votre compte par 365 et de sa relation avec vous, bien que la convention d'arbitrage reste en vigueur nonobstant une telle résiliation. Vous acceptez de maintenir la sécurité et le secret du nom d'utilisateur, du mot de passe et des autres informations d'accès de votre compte à tout moment, et vous êtes responsable de toutes les activités qui se déroulent sous votre compte. Sauf autorisation écrite contraire de 365, vous ne pouvez posséder qu'un seul compte. Vous ne pouvez pas autoriser des tiers à utiliser votre compte ni autoriser des personnes de moins de 18 ans à utiliser votre compte à moins qu'elles ne soient accompagnées de vous. Vous ne pouvez pas céder ou transférer votre compte à une autre personne ou entité.

Les plateformes de 365 vous permettent de charger une valeur en monnaie locale via le portail en ligne des plateformes de 365 sur votre compte pour vos achats futurs dans les établissements participants qui acceptent les comptes les plateformes de 365 comme paiement. La valeur en monnaie locale que vous chargez sur votre compte constitue un paiement anticipé uniquement pour les produits et services des établissements participants. Aucun compte de carte de crédit, de carte de débit, de ligne de crédit, de protection contre les découverts ou de dépôt n'est associé aux plateformes de 365. Sauf disposition contraire de la loi, les montants chargés sur votre compte peuvent être remboursables selon les conditions locales de l'établissement participant où vous utilisez votre compte. Aucun intérêt, dividende ou autre revenu sur les fonds chargés sur votre compte ne s'accumulera, ne vous sera payé ou crédité par 365. La valeur associée à votre compte n'est pas assurée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

Les crédits (crédits de courtoisie, récompenses du programme de parrainage, codes du programme de parrainage) et offres (offres promotionnelles) ne sont pas transférables, ne peuvent pas être revendus et ne sont pas échangeables contre de l'argent ou d'autres considérations. Nous nous réservons le droit d'expirer, de limiter ou de modifier tout crédit ou offre à tout moment. Si votre compte est annulé pour quelque raison que ce soit ou sans raison, vous pouvez renoncer à tout crédit ou offre promotionnelle en attente, actuel ou futur et à toute autre forme de valeur non utilisée dans ou associée à votre compte sans préavis. Vous acceptez que nous puissions modifier les conditions générales du programme de parrainage, mettre fin au programme de parrainage ou expirer, déduire, limiter ou modifier vos récompenses du programme de parrainage à tout moment pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, l'événement que nous déterminons ou pensons que votre participation au programme de parrainage ou l'utilisation ou l'échange des codes du programme de parrainage était une erreur, frauduleuse, illégale ou autrement en violation des présentes conditions.

Votre compte est conçu pour fonctionner chez vous, identifié par une invitation à créer un compte à partir de votre domicile. Nous nous réservons le droit de n'accepter aucun paiement de Compte et nous pouvons par ailleurs mettre fin à l'utilisation d'un compte si nous pensons raisonnablement que cette utilisation est non autorisée, frauduleuse ou illégale.

Sauf convention contraire de 365 dans un accord écrit séparé conclu avec vous, votre compte est mis à votre disposition uniquement pour votre usage personnel et non commercial.

VII. CHARGER DE LA VALEUR SUR VOTRE COMPTE

Vous pouvez charger une valeur (en monnaie locale) sur votre compte en utilisant une carte de crédit ou une carte de débit approuvée à partir du dispositif de point de vente, à partir de sites Web grand public ou de nos applications mobiles. Tous les montants chargés sur votre compte sont détenus et libellés en monnaie locale.

La valeur peut également être chargée sur votre compte sous forme de crédits de courtoisie, de crédits de parrainage, de crédits de fidélité, d'offres et de promotions. Ces crédits n'ont aucune valeur monétaire, ne sont ni transférables, ni remboursables, et ne peuvent être échangés, sauf disposition contraire de la loi.

VIII. EFFECTUER UN ACHAT

Vous pouvez utiliser votre compte pour effectuer des achats dans les établissements marchands participants, à condition que votre compte dispose d'un solde suffisant pour effectuer la transaction. Lorsqu'un achat est effectué à l'aide de votre compte, le solde de votre compte sera réduit du montant de la transaction, y compris, mais sans s'y limiter, le prix du produit, les taxes et tous les frais supplémentaires. Si le solde de votre compte est insuffisant au moment de la tentative d'achat, la transaction sera refusée et vous devrez ajouter des fonds pour terminer l'achat. Toutes les demandes concernant votre achat doivent être adressées à l'opérateur du lieu où les produits ont été achetés.

IX. REÇUS ET HISTORIQUE DES TRANSACTIONS

Lorsque vous utilisez votre compte, 365 vous fournira un reçu à votre demande. En fonction de l'endroit où l'achat a été effectué, les options de réception peuvent inclure tout ou partie des éléments suivants : SMS (les tarifs standard s'appliquent), impression, e-mail ou l'application mobile. Le reçu indiquera que l'achat a été effectué à l'aide de votre compte et quels produits ont été achetés et leur prix d'achat. Il est de votre responsabilité de conserver tous les reçus et de vous assurer régulièrement que l'historique de vos transactions et le solde de votre compte sont corrects. Vous pouvez vérifier le solde de votre compte via les applications mobiles ou via l'appareil sur lequel les achats sont effectués. Vous pouvez consulter l'historique des transactions passées via les sites Web grand public ou sur les applications mobiles.

X. DEMANDE DE REMBOURSEMENT

365 n'est pas responsable de la qualité, de la sécurité, de la légalité ou de tout autre aspect du bien acheté à l'aide de votre compte. Si, pour une raison quelconque, vous pensez qu'un bien acheté a enfreint ou ne répond pas à l'un des aspects précédemment mentionnés, vous vous réservez le droit de demander un remboursement du prix du produit. Il existe deux méthodes principales pour demander un remboursement : 1) demander un remboursement à l'aide de votre application mobile ; ou 2) contactez l'opérateur du marché où vous avez effectué l'achat pour demander un remboursement. Veuillez noter que les remboursements ne sont pas garantis pour être approuvés car toutes les transactions réglées sont considérées comme finalisées. L'opérateur du marché est entièrement responsable de l'approbation des remboursements. Les remboursements sont souvent émis sous forme de crédits de courtoisie ajoutés à votre compte et échangeables sur votre marché.

XI. ACTIVITÉ SUSPICIEUSE OU NON AUTORISÉE

365 se réserve le droit de restreindre l'accès à votre compte si nous avons des raisons de croire qu'une activité suspecte ou non autorisée peut avoir lieu. 365 n'est pas responsable de la surveillance de votre compte pour déterminer si et quand il y a une activité suspecte ou non autorisée. Vous acceptez d'assumer toute la responsabilité du maintien de l'intégrité et de la protection de votre compte. Si vous autorisez quelqu'un d'autre à utiliser votre compte, 365 traitera cette action comme votre autorisation à cette personne d'utiliser votre compte et vous serez responsable de toutes les transactions effectuées par cette personne utilisant votre compte. Il est de votre responsabilité de surveiller l'activité du compte et de conserver des enregistrements précis des achats de compte et des événements de financement et de signaler immédiatement toute activité suspecte ou des divergences à 365.

XII. RÉVOCATION, EXPIRATION ET FERMETURE D'UN COMPTE

Chaque compte est considéré comme la propriété légale de 365 et, en tant que tel, peut être révoqué, expiré ou fermé à tout moment sans motif ni préavis, comme jugé raisonnable par 365. Si votre compte est sujet à révocation, expiration ou fermeture, vous devez cesser immédiatement d'utiliser votre compte et vous conformer à 365 conformément à ce document. 365 facilitera les efforts raisonnables pour rembourser les soldes des comptes. Dans les cas où le propriétaire du compte ne peut pas être raisonnablement contacté, le solde sera affecté conformément aux lois de l'État en matière de déshérence. Si l'État est inconnu, les fonds détenus en notre possession seront transférés à l'État du Delaware.

- A. **Expiration d'un compte** : Sauf indication contraire dans un accord écrit indépendant, 365 est le vendeur officiel (MoR), et en tant que tel, 365 se réserve le droit d'examiner, de fermer et de supprimer périodiquement les informations personnelles sur tout compte avec au moins 5 années consécutives d'inactivité. Les soldes restants sur les comptes avec 5 ans ou plus d'inactivité seront considérés comme des biens non réclamés et 365 les remettra au gouvernement de l'État approprié en conjonction avec les lois de déshérence de l'État. Si l'État est inconnu, les fonds détenus en notre possession seront transférés à l'État du Delaware. 365 fera une tentative raisonnable pour informer les titulaires de compte par e-mail avant de fermer un compte. Les titulaires de compte sont responsables de conserver des informations exactes, complètes et à jour sur leur profil.
- B. **Fermeture d'un compte** : Vous vous réservez le droit de fermer votre compte à tout moment en réclamant le solde restant du compte. Il existe deux méthodes principales disponibles pour les fermetures de compte : 1) fermez votre compte à l'aide de votre application mobile ; ou 2) contactez l'opérateur de votre marché principal pour demander la fermeture de votre compte. Vous devrez peut-être fournir un numéro de carte de crédit actif ou une adresse postale pour le remboursement du solde de votre compte. Les opérateurs seront responsables de la gestion de toutes les fermetures de compte.

XIII. LIMITATIONS, COMMISSIONS ET FRAIS

Limitation de responsabilité : 365 ne sera pas responsable des pertes ou dommages que vous subissez dans les circonstances suivantes :

- Si, sans que 365 n'en soit responsable, votre compte n'est pas honoré.
- L'incapacité d'accéder à vos fonds après que 365 ait restreint l'utilisation de votre compte après avoir déclaré son activité suspecte ou non autorisée.
- Si, sans que 365 n'en soit responsable, vous ne disposez pas des fonds nécessaires dans votre compte pour effectuer une transaction.
- Si un équipement ou des appareils électroniques utilisés lors d'une transaction ne fonctionnent pas correctement.

- Perte et dommage résultant de toute conduite illégale, frauduleuse ou autre de votre part lors de l'utilisation de votre compte. Cela inclut, mais sans s'y limiter, fournir à 365 des informations erronées ou inexactes ou utiliser votre compte pour enfreindre les lois ou réglementations applicables.

365 ne facture aucuns frais d'émission, d'activation ou de service sur votre compte. Consultez notre Avis de confidentialité, disponible sur <https://365retailmarkets.com/consumer-policy/>, pour plus d'informations sur notre période de conservation des données pour les comptes inactifs.

XIV. LA MESSAGERIE TEXTE

Si vous choisissez de recevoir des reçus par SMS, en fonction de vos préférences dans votre compte (disponible sur les sites Web grand public ou dans l'application mobile), vous acceptez que 365 puisse vous envoyer des messages texte (SMS) d'information dans le cadre des opérations commerciales normales. Les tarifs standard des SMS peuvent s'appliquer. Vous pouvez refuser de recevoir des messages texte (SMS) de 365 à tout moment en mettant à jour vos préférences en ligne dans votre compte (disponible sur les sites Web grand public ou sur l'application mobile). Vous reconnaissez que le refus de recevoir des messages texte (SMS) peut avoir un impact sur votre utilisation des plateformes de 365. Les frais de messagerie standard peuvent s'appliquer.

Vous pouvez également choisir de recevoir un message SMS unique à un dispositif de point de vente en sélectionnant l'option « Texte » pour un reçu lorsque vous complétez votre transaction. 365 vous enverra un message SMS unique de votre reçu en réponse à cette demande, sauf si vous choisissez ultérieurement de recevoir des messages SMS comme décrit ci-dessus. Les frais standard des SMS peuvent s'appliquer.

XV. REÇUS PAR E-MAIL

Si vous choisissez de recevoir des reçus par e-mail, en fonction de vos préférences dans votre compte (disponible sur les sites Web grand public ou dans l'application mobile), vous acceptez que 365 puisse vous envoyer des e-mails d'information dans le cadre des opérations commerciales normales. Vous pouvez refuser de recevoir des e-mails de 365 à tout moment en mettant à jour vos préférences en ligne dans votre compte (disponible sur les sites Web grand public ou sur l'application mobile). Vous reconnaissez que le refus de recevoir des e-mails peut avoir un impact sur votre utilisation des plateformes de 365.

Vous pouvez également choisir de recevoir un e-mail unique sur un appareil de point de vente en sélectionnant l'option « E-mail » pour obtenir un reçu lorsque vous complétez votre transaction. 365 vous enverra un e-mail unique de votre reçu en réponse à cette demande, sauf si vous choisissez ultérieurement de recevoir des e-mails comme décrit ci-dessus.

XVI. ERREURS DE FACTURATION, CORRECTIONS

Nous nous réservons le droit de corriger le solde de votre compte si nous pensons qu'une erreur administrative, de facturation ou de comptabilité s'est produite. Si vous avez des questions concernant l'historique de vos transactions ou toute correction, ou si vous contestez une transaction ou une correction qui a été évaluée par rapport à votre compte, veuillez contacter 365 à accounthelp@365smartshop.com. Nous mènerons une enquête, communiquerons les résultats et corrigerons toute erreur. Si aucune erreur n'a été trouvée, nous vous communiquerons une explication. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de facturation, sauf si vous nous en informez dans les 60 jours suivant la date de la transaction en question. Vous devez surveiller de près vos transactions et vos soldes de compte.

XVII. RESPONSABILITÉ POUR LES TRANSACTIONS NON AUTORISÉES

Étant donné que votre compte est utilisé comme de l'argent pour les achats effectués dans les établissements participants, vous êtes responsable de toutes les transactions associées à votre compte, y compris les transactions non autorisées. Cependant, si les informations de votre compte sont perdues, volées ou compromises, votre compte peut être gelé avec le solde restant sur celui-ci au moment où vous nous appelez ou nous contactez pour nous demander de geler votre compte. Le solde de votre compte n'est protégé qu'à partir du moment où vous en informez 365. Nous allons geler le solde restant sur votre compte au moment où vous nous en informez et conserverons ce solde jusqu'à ce que vous réactiviez votre compte.

XVIII. AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Pour plus d'informations sur la manière dont nous recueillons, utilisons, divulguons les informations concernant les utilisateurs et sur la manière de sélectionner les préférences de confidentialité, consultez notre Avis de Confidentialité située à l'adresse : <https://365retailmarkets.com/consumer-policy/>.

XIX. SOUMISSION D'IDÉES

Indépendamment des contributions au contenu telles que les blogs, wikis, forums de discussion, publications, discussions ou autres formes de média créé par vous (« Contenu utilisateur ») que vous fournissez, vous pouvez soumettre des questions, commentaires, critiques, suggestions, idées, plans, notes, dessins, matériaux originaux ou créatifs ou autres informations sur 365 et nos services (collectivement dénommées « Idées »). Les idées fournies à 365 par courrier électronique ou autrement sont entièrement volontaires, non confidentielles, gratuites et sans engagement. Par la présente, vous cédez à 365 et 365 détiendra des droits exclusifs, y compris tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Idées, et 365 aura le droit d'utiliser et de diffuser sans restriction les Idées à des fins commerciales ou autres, sans aucune reconnaissance ni compensation de votre part. Ne nous envoyez pas d'idées si vous vous attendez à être payé ou souhaitez continuer à en posséder ou à en revendiquer les droits ; nous avons peut-être déjà eu la même idée ou une idée similaire et nous ne voulons pas de litiges.

XX. UTILISATIONS INTERDITES

Vous pouvez utiliser les plateformes de 365 uniquement à des fins licites et conformément aux présentes conditions et à la politique de confidentialité. Vous acceptez de ne pas utiliser les plateformes de 365 de l'une des manières suivantes :

- Toute violation des lois ou réglementations fédérales, nationales, locales ou internationales (y compris, sans limitation, les lois relatives à l'exportation de données ou de logiciels à destination et en provenance des États-Unis ou d'autres pays).
- Dans le but d'exploiter, de nuire ou de tenter d'exploiter ou de nuire de quelque manière que ce soit aux mineurs en les exposant à un contenu inapproprié, en leur demandant des informations personnelles ou sensibles, ou autrement.
- Transmettre ou obtenir l'envoi de tout matériel publicitaire ou promotionnel, y compris tout « courrier indésirable », « Chaîne de lettres », « spam » ou toute autre sollicitation similaire.

- Pour référencer, inscrire, offrir un crédit de collation ou utiliser de toute autre manière les plateformes de 365 pour interagir avec un tiers qui ne consent pas à recevoir de telles communications.
- Usurper l'identité ou tenter d'usurper l'identité de 365, d'un employé de 365, d'un autre utilisateur ou de toute autre personne ou entité (y compris, sans limitation, en utilisant un courrier électronique associé à l'un des éléments précédents).
- Adopter toute autre conduite qui restreigne ou empêche l'utilisation ou la jouissance des plateformes de 365 par quiconque, ou qui, à notre choix, pourrait porter préjudice à 365 ou aux utilisateurs des plateformes de 365 ou les exposer à une responsabilité.
- Toute violation des restrictions énoncées à la Section XXVII (Droits d'auteur et restrictions) des présentes Conditions.

XXI. CONTENU UTILISATEUR

Les plateformes de 365 peuvent contenir du contenu ou des éléments fournis par les utilisateurs des plateformes de 365 (collectivement, le « Contenu utilisateur »). Tout le contenu utilisateur doit être conforme aux normes de contenu utilisateur définies dans la section XXII des présentes conditions.

En nous soumettant le contenu utilisateur, vous nous accordez le droit et la licence d'utiliser, de modifier, d'exécuter, d'afficher, de reproduire et de distribuer publiquement ce contenu utilisateur sur et par l'intermédiaire des plateformes de 365 à tout autre utilisateur. Vous renoncez à tout ou partie de vos droits sur tout Contenu utilisateur que vous soumettez, publiez ou affichez sur ou via le Service, y compris les « droits moraux » ou *le droit moral*.

Vous déclarez et garantissez que (1) le contenu utilisateur vous appartient (vous le possédez) ou vous avez le droit de l'utiliser et de nous concéder à la licence les droits et la licence prévus dans les présentes conditions; (2) la soumission de votre contenu utilisateur ne viole pas les droits à la vie privée, les droits publicitaires, les droits d'auteur, les droits contractuels ou tout autre droit de toute personne; et (3) tout votre contenu utilisateur est conforme à ces conditions et sera conforme à celles-ci.

Vous comprenez et reconnaissez que vous êtes responsable du contenu utilisateur que vous soumettez ou contribuez, et vous, et non pas 365, êtes entièrement responsable de ce contenu, y compris de sa légalité, de sa fiabilité, de son exactitude et de sa pertinence. Nous ne sommes pas responsables ni redevables envers des tiers du contenu ou de l'exactitude de tout contenu utilisateur publié par vous ou tout autre utilisateur des plateformes de 365.

Vous acceptez que, si le contenu que vous partagez inclut des données personnelles, celles-ci seront soumises à notre politique de confidentialité <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>.

XXII. NORMES DE CONTENU UTILISATEUR

Tout contenu utilisateur que vous soumettez doit être conforme à toutes les lois et réglementations applicables et ne doit pas :

- CONTENIR UN ÉLÉMENT DÉFAMATOIRE, VIOLENT, HAINEUX, OU FAVORISANT UN ÉLÉMENT SEXUELLEMENT EXPLICITE OU PORNOGRAPHIQUE, DE LA VIOLENCE OU DE LA DISCRIMINATION ;

- PORTER ATTEINTE A TOUT BREVET, MARQUE, SECRET COMMERCIAL, DROIT D'AUTEUR OU AUTRE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE OU AUTRE DROIT DE TOUTE AUTRE PERSONNE ;
- IMPERSONER UNE PERSONNE OU REPRÉSENTER FAUSSEMENT VOTRE IDENTITÉ OU VOTRE AFFILIATION AVEC UNE PERSONNE OU UN ORGANISME OU ÊTRE AUTREMENT SUSCEPTIBLE DE TROMPER UNE PERSONNE ;
- PROMOUVOIR TOUTE ACTIVITÉ ILLÉGALE OU DÉFENDRE, PROMOUVOIR OU AIDER TOUT ACTE ILLÉGAL ;
- DONNER L 'IMPRESSION QU'ILS PROVIENNENT OU SONT APPROUVÉS PAR NOUS OU TOUT AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, SI CE N'EST PAS LE CAS ; OU
- CONTENU OU AUTRE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE POUVANT ENDOMMAGER, INTERFÉRER, INTERCEPTER SURPRÉPTIMENT OU EXPROPRIER TOUT SYSTÈME, PROGRAMME OU DONNÉES, Y COMPRIS LES VIRUS, LES CHEVAUX DE TROJAN, LES VERS, LES BOMBES À RETARDEMENT OU LES ROBOTS D'ANNULATION

XXIII. SURVEILLANCE ET APPLICATION

Nous avons le droit (mais non l'obligation) de :

- Supprimer ou refuser de publier tout contenu utilisateur pour quelque raison que ce soit ou pour aucune raison, à notre seule discrétion ;
- Indépendamment de toute autre information contraire sur les plateformes de 365, divulguer votre identité ou d'autres informations qui vous concernent à tout tiers qui affirme que les informations que vous lui avez transmises enfreignent leurs droits, notamment leurs droits de propriété intellectuelle ou leur droit à la confidentialité.
- Entamer les actions judiciaires appropriées, y compris, sans limitation, le renvoi aux forces de l'ordre pour toute utilisation illégale ou non autorisée des plateformes de 365 ; et / ou
- Résilier ou suspendre votre accès à tout ou partie des plateformes de 365 pour quelque raison que ce soit, y compris, sans limitation, toute violation des présentes Conditions.
- Sans limiter ce qui précède, nous avons le droit de coopérer pleinement avec toute autorité chargée de l'application de la loi ou une ordonnance du tribunal nous demandant ou nous enjoignant de divulguer l'identité ou d'autres informations relatives à toute personne publiant des documents sur ou par le biais des plateformes de 365. **VOUS METTEZ 365 ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, LICENCES ET FOURNISSEURS DE SERVICES HORS DE CAUSE ET LES EXEMPTÉZ DE TOUTE RÉCLAMATION RÉSULTANT DE TOUTE ACTION ENGAGÉE PAR UNE DES PARTIES PRÉCÉDENTES, À LA SUITE DE SES ENQUÊTES OU DE TOUTE ACTION PRISE COMME UNE CONSÉQUENCE D'ENQUÊTES PAR L'UNE OU L'AUTRE PARTIE OU PAR LES FORCES DE L'ORDRE.**

XXIV. FIABILITÉ DES INFORMATIONS

Les informations, les supports et le contenu utilisateur présentés sur ou via les plateformes de 365 sont mis à disposition uniquement à des fins d'information générale. Nous ne garantissons pas

l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité de ces informations, documents et du contenu utilisateur. Toute confiance que vous accordez à ces informations, matériels et contenu utilisateur est à vos propres risques. Nous déclinons toute responsabilité découlant de la confiance accordée à ces informations, documents et au contenu utilisateur par vous ou tout autre visiteur des plateformes de 365, ou par toute personne susceptible d'être informée de leur contenu.

XXV. CONTENU TIERS

365 peut fournir du contenu tiers via les plateformes de 365, y compris des liens vers des pages Web et du contenu tiers (collectivement, le « Contenu tiers ») en tant que service destiné aux personnes intéressées par ces informations. Nous ne contrôlons, n'approuvons ni n'adoptons aucun contenu tiers et ne pouvons garantir son exactitude ni son exhaustivité. Vous reconnaissez et acceptez que 365 n'est en aucun cas responsable du contenu tiers et n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ce contenu tiers. Vous acceptez d'utiliser ce contenu tiers à vos risques et périls.

XXVI. INFORMATIONS SUR VOUS ET VOS VISITES OU UTILISATION DES PLATEFORMES DE 365

Les plateformes de 365 sont régies et exploitées conformément à la législation des États-Unis. Si vous vous trouvez en dehors des États-Unis, vous utilisez ce service à vos risques et périls. Vos informations seront transférées et traitées aux États-Unis, où fonctionnent plusieurs de nos bases de données centrales. Par les plateformes de 365, vous : (a) reconnaissez que les lois sur la protection des données d'autres pays, y compris les États-Unis, peuvent fournir une norme de protection moins complète ou moins protectrice que celles en vigueur dans votre pays, et (b) consentez à toutes les mesures prises par nous en ce qui concerne vos informations en conformité avec l'avis de confidentialité et les lois de confidentialité applicables.

XXVII. ANNONCES ET PROMOTIONS

365 peut afficher des publicités et des promotions de tiers via les plateformes de 365 ou fournir des informations ou des liens vers des produits tiers sur les plateformes de 365. Vos relations commerciales ou votre correspondance avec ces tiers, ou leur participation à des promotions, et les termes, conditions, garanties ou déclarations associés à ces relations ou promotions ne concernent que vous et ce tiers. 365 décline toute responsabilité pour toute perte ou tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de ces transactions ou promotions ou de la présence de tels annonceurs ou informations de tiers non-365 sur les plateformes de 365.

XXVIII. DROITS D'AUTEUR ET RESTRICTIONS

Sauf indication contraire, les plateformes de 365 et tout le contenu et les autres éléments qu'il contient, y compris, sans limitation, le logo 365, ainsi que tous les motifs, textes, graphiques, images, informations, données, logiciels, fichiers son, autres fichiers, ainsi que leur sélection et leur agencement sont la propriété exclusive de 365 ou de ses concédants de licence ou utilisateurs et sont protégés par les lois américaines et internationales sur le droit d'auteur. Vous disposez d'une licence limitée, non sous-licenciable, pour accéder aux services de point de vente, sites Web grand public ou à l'application mobile et les utiliser à des fins de gestion de compte uniquement.

Vous n'êtes pas autorisé à: (i) retirer tout droit d'auteur, marque de commerce ou autre avis de propriété de toute partie des plateformes de 365 ; (ii) reproduire, modifier, préparer des œuvres dérivées basées sur, distribuer, concéder sous licence, louer, vendre, revendre, céder, afficher, exécuter, transmettre, diffuser ou autrement exploiter les plateformes de 365 sauf dans les cas expressément autorisés par 365; (iii) décompiler, désosser ou désassembler les plateformes de 365, sauf dans les cas où la loi en vigueur l'autorise; (iv) créer un lien vers, dupliquer ou encadrer toute partie des plateformes de 365 ; (v) créer ou lancer des programmes ou des scripts dans le but de supprimer, d'indexer, de contrôler ou d'exploiter des données dans une partie quelconque des plateformes de 365 ou de gêner ou d'empêcher indûment le fonctionnement et / ou fonctionnalité de tout aspect des plateformes de 365; ou (vi) tenter d'obtenir un accès non autorisé à ou altérer tout aspect des plateformes de 365 ou de ses systèmes ou réseaux associés.

Toute utilisation des plateformes de 365 ou de documents associés autre que ceux expressément autorisés dans les présentes Conditions, sans l'autorisation écrite préalable de 365, est strictement interdite et mettra fin à la licence concédée aux présentes. Une telle utilisation non autorisée peut également enfreindre les lois applicables, y compris, sans limitation, les lois sur le droit d'auteur et les marques de commerce, ainsi que les lois et règlements applicables en matière de communication. Sauf stipulation explicite dans les présentes, rien dans les présentes Conditions ne doit être interprété comme conférant de quelque manière que ce soit, implicitement, par estoppel ou autrement, un titre ou un droit de propriété ou un droit d'usage exclusif sur une propriété intellectuelle ou un autre droit, ainsi que tout achalandage qui y est associé.

XXIX. INFORMATION DE MARQUE

Les logos de 365, AirVend, Avanti, Company Kitchen, Lightspeed et Stockwell sont des marques déposées de 365. Toutes les autres marques 365, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société et indications d'origine mentionnés dans les plateformes de 365 sont des marques, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société ou des indications d'origine, ou sont autrement la propriété de 365 ou de ses sociétés affiliées ou ses concédants de licence. Dans les pays où aucune des 365 marques de commerce, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société ou marques d'origine n'est enregistrée, 365 revendique tous les autres droits associés aux marques, marques de service, noms de domaine, logos, nom commercial, noms de société non enregistrés et indications d'origine. Vous ne pouvez utiliser aucune marque de commerce, marque de service, nom de domaine, logo, nom de société, nom commercial ou marque d'origine de 365 ou de tiers sans l'autorisation du propriétaire de la marque, de la marque de service, du nom de domaine, du logo, du nom de société, nom commercial ou marques d'origine. Tous les droits non expressément accordés sont réservés.

XXX. PAS DE VIOLATIONS DE SÉCURITÉ

Vous ne pouvez pas utiliser les Services pour violer la sécurité ou l'intégrité d'un réseau, d'un ordinateur ou d'un système de communication, d'une application logicielle ou d'un réseau ou d'un appareil informatique (chacun, un « Système »). Les activités interdites comprennent :

- **Accès non autorisé.** Accéder à ou utiliser un système sans autorisation, y compris tenter de sonder, analyser ou tester la vulnérabilité d'un système ou de violer toute mesure de sécurité ou d'authentification utilisée par un système.
- **Interception.** Surveillance des données ou du trafic sur un système sans autorisation.
- **Falsification de l'origine.** Forger des en-têtes de paquets TCP-IP, des en-têtes de courrier électronique ou toute partie d'un message décrivant son origine ou son itinéraire.

L'utilisation légitime d'alias et de reposteurs anonymes n'est pas interdite par cette disposition.

XXXI. PAS D'ABUS DE RÉSEAU

Vous ne pouvez pas établir de connexions réseau avec des utilisateurs, hôtes ou réseaux à moins que vous ne soyez autorisé à communiquer avec eux. Les activités interdites comprennent :

- **Surveillance ou exploration.** Surveillance ou analyse d'un système qui altère ou perturbe le système surveillé ou analysé.
- **Déni de service (DoS).** Inondation d'une cible avec des demandes de communication afin que la cible ne puisse pas répondre au trafic légitime ou réponde si lentement qu'elle devient inefficace.
- **Interférence intentionnelle.** Interférer avec le bon fonctionnement de tout système, y compris toute tentative délibérée de surcharger un système par des bombardements de courrier, des bombardements de nouvelles, des attaques par diffusion ou des techniques d'inondation.
- **Fonctionnement de certains services réseau.** Exploitation de services réseau tels que des proxys ouverts, des relais de messagerie ouverts ou des serveurs de noms de domaine récursifs ouverts.
- **Éviter les restrictions du système.** Utiliser des moyens manuels ou électroniques pour éviter toute limitation d'utilisation imposée à un système, comme les restrictions d'accès et de stockage.

XXXII. MODIFICATION DE CES CONDITIONS

DES MODIFICATIONS SONT APPORTÉES PÉRIODIQUEMENT AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS CES CONDITIONS. 365 PEUT MODIFIER les plateformes de 365 À TOUT MOMENT ET À SA DISCRÉTION. La version la plus récente de ces conditions peut être consultée en cliquant sur <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>. Toute modification des conditions remplacera toutes les versions précédentes des conditions. En acceptant toute modification des conditions, en cliquant sur « Accepter » ou « J'accepte » si vous y êtes invité ou en continuant à utiliser les plateformes de 365 après la mise à jour des conditions, vous (1) reconnaissez et acceptez que vous acceptez toutes ces conditions, avis, mises à jour, améliorations, nouvelles fonctionnalités et conditions modifiées; (2) reconnaissez et acceptez que toute information personnelle fournie à 365 soit désormais régie par les conditions mises à jour; et (3) **renoncez et libérez 365 de toute responsabilité en vertu des versions précédentes des Conditions.**

XXXIII. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer à certains services, tels que les politiques relatives à un événement, une activité ou une promotion particuliers. Ces conditions supplémentaires vous seront divulguées en relation avec les services applicables. Les conditions supplémentaires s'ajoutent aux présentes conditions générales et sont réputées en faire partie aux fins des services applicables. Les conditions supplémentaires prévalent sur ces conditions en cas de conflit concernant les services applicables.

XXXIV. INDEMNITÉ

Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager de toute responsabilité 365, ses sociétés affiliées, membres, employés, administrateurs, actionnaires, dirigeants, mandataires,

successeurs ou ayants droit, de toute perte, responsabilité, dommage, amende ou dépense (y compris les honoraires raisonnables d'avocat et frais de justice) pouvant être réclamés par un tiers du fait: (i) de votre utilisation des plateformes de 365; (ii) de toute violation ou non-conformité de votre part à ces Conditions; (iii) de votre violation de toute déclaration, garantie ou accord référencé dans les présentes; (iv) de tout différend ou litige causé par vos actions ou omissions; (v) de votre négligence ou de votre violation de toute loi applicable ou des droits d'un tiers; (vi) de votre violation d'un droit de propriété intellectuelle, publicité, confidentialité, propriété ou droit à la vie privée appartenant à un tiers; ou (vii) de tout litige ou toute question entre vous et un tiers, y compris des tiers fournisseurs.

XXXV. DROIT APPLICABLE - MICHIGAN

Les présentes conditions et les relations entre les parties sont régies et interprétées conformément aux lois de l'État du Michigan, nonobstant les règles de conflit de lois.

XXXVI. CLAUSES EXONÉRATOIRES ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Sauf disposition contraire de la loi, la responsabilité totale de 365 au titre des présentes Conditions ne pourra en aucun cas excéder 100 USD.

SAUF DISPOSITION CONTRAIRE DE LA LOI EN VIGUEUR, 365 NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES PUNITIFS OU EXCEPTIONNELS, DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES NI DES PERTES DE BÉNÉFICES, SANS LIMITATION DES DOMMAGES PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU PARTICULIERS POUR BLESSURES OU MALADIES PERSONNELLES, PERTE DE SURVALEUR, ARRÊT DE TRAVAIL, PANNE OU DÉFAILLANCE D'ORDINATEUR, PERTE DE PRODUIT DE TRAVAIL, OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTES COMMERCIAUX, DIRECTE OU INDIRECTE, RÉSULTANT DE L'UTILISATION DES PLATEFORMES DE 365 OU AUTREMENT, MÊME SI 365 AVAIT ÉTÉ PRÉVENU DE CETTE ÉVENTUALITÉ. 365 N'EST PAS RESPONSABLE DE L'EXACTITUDE DE N'IMPORTE QUEL INSTRUMENT DE PAIEMENT, INCLUANT SANS RESTRICTION, SI CES INFORMATIONS SONT ACTUELLES.

CHACUNE DE CES DISPOSITIONS EST DISSOCIABLE ET INDÉPENDANTE DE TOUTES LES AUTRES DISPOSITIONS DE CES CONDITIONS. LES LIMITATIONS FIGURANT DANS CETTE SECTION S'APPLIQUERONT MÊME SI UN RECOURS LIMITÉ RÉPOND À SON OBJECTIF ESSENTIEL.

XXXVII. RECLAMATIONS DE VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les plateformes de 365 pour transmettre, acheminer, établir des connexions ou stocker des éléments enfreignant des œuvres ou des marques protégées par le droit d'auteur, ou enfreignant ou promouvant la violation des droits de propriété intellectuelle de tiers.

365, conformément à 17 U.S.C. Section 512, tel que modifié par le titre II du Digital Millennium Copyright Act (la « Loi »), se réserve le droit, mais non l'obligation, de résilier votre compte et votre licence d'utilisation des plateformes de 365 si elle le décide à son entière discrétion que vous êtes impliqué dans une activité de contrefaçon, y compris des actes présumés de contrefaçon pour la première fois ou de récidive, que le matériel ou l'activité en fin de compte soit déterminé comme tel. 365 s'adapte et n'interfère pas avec les mesures techniques standard utilisées par les titulaires de droits d'auteur pour protéger leurs documents. En outre, en vertu du 17 U.S.C. Section 512 (c), 365 a mis en place des procédures pour recevoir une notification écrite des infractions alléguées et pour traiter ces allégations conformément à la loi. Toutes les réclamations pour violation doivent être

soumises à 365 dans une plainte écrite conforme aux exigences ci-dessous et livrées à un agent désigné par 365 pour recevoir la notification de la violation alléguée :

Par mail: 1743 Maplelawn, Troy, MI, 48084

Par téléphone (États-Unis/Canada): 1-888-365-7382

Par téléphone (International): +1-248-434-3910

Par email: privacy@365smartshop.com

En outre, toute notification écrite concernant toute activité diffamatoire ou contrefaçon, qu'il s'agisse d'un droit d'auteur, d'un brevet, d'une marque ou d'un autre droit de propriété, doit inclure les informations suivantes :

1. Une signature physique ou électronique d'une personne autorisée à agir pour le compte (a) du titulaire d'un droit exclusif prétendument violé ou (b) de la personne diffamée.
2. Identification de l'œuvre protégée par le droit d'auteur dont il est allégué qu'elle a été violée ou, si plusieurs œuvres protégées sur un même site Web sont couvertes par une seule notification, une liste représentative de ces œuvres sur ce site. De même, pour les éléments diffamatoires ou qui enfreignent les droits de propriété intellectuelle, brevets, marques ou autres droits de propriété d'une tierce partie, veuillez en fournir une liste.
3. Identification du matériel qui est présumé être en infraction, ou qui fait l'objet d'actes illicites, ou qui serait prétendument diffamatoire et qui doit être supprimé ou dont l'accès doit être désactivé, et informations raisonnablement suffisantes pour permettre de localiser le matériel.
4. Les informations raisonnablement suffisantes pour permettre à 365 de contacter le propriétaire ou la personne diffamée, telles que leur adresse, leur numéro de téléphone et / ou leur adresse de courrier électronique.
5. Une déclaration selon laquelle le propriétaire ou la personne diffamée a la conviction de bonne foi que l'utilisation du matériel de la manière reprochée n'est pas autorisée par le propriétaire du droit d'auteur ou d'un autre propriétaire, par son mandataire ou par la loi.
6. Une déclaration selon laquelle les informations contenues dans la notification sont exactes et sous peine de parjure, que la personne qui soumet la notification est autorisée à agir pour le compte du titulaire d'un droit exclusif prétendument violé ou pour le compte de la personne diffamée.

XXXVIII. REÇUS ET RELEVÉS

Les titulaires de compte ne reçoivent pas de relevés de transactions détaillés provenant d'un compte. Vous pouvez vérifier le solde de votre compte ou consulter les transactions récentes en vous connectant à votre compte à l'adresse disponible sur les sites Web grand public ou sur l'application mobile. Lorsque vous utilisez votre compte, vous avez la possibilité de recevoir un reçu par courrier électronique ou SMS, ou aucun reçu. Le reçu indiquera que l'achat a été effectué à l'aide d'un compte et indiquera le solde restant de votre compte. Vous devriez conserver vos reçus et consulter l'historique de vos achats pour vous assurer que le solde de votre compte est correct.

XXXIX. CONSENTEMENT AUX ENREGISTREMENTS ET TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

En créant et en utilisant votre Compte, vous acceptez de recevoir tous les enregistrements et d'effectuer toutes les transactions impliquant les plateformes de 365, nos services, les présentes conditions, notre Avis de confidentialité, notre politique de confidentialité des données biométriques: disponible sur: <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>, ou tout autre aspect de votre relation avec 365 par des moyens électroniques. Vous pouvez obtenir des copies papier de ce qui

précède en nous contactant à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/>. Vous reconnaissez également qu'accepter électroniquement des documents et des transactions est une forme de signature électronique aussi contraignante que si vous signiez des accords sur papier.

XL. CESSION

Nous pouvons céder tout ou partie des présentes Conditions sans que cette cession ne soit considérée comme un changement d'accord entre nous et sans préavis. Le cessionnaire aura les mêmes droits et obligations que le cédant et acceptera par écrit d'être lié par les présentes conditions.

XLI. ANNULATION DE CES CONDITIONS

Nous pouvons suspendre ou résilier les présentes Conditions et révoquer ou limiter tout ou partie des droits et privilèges qui vous sont accordés à tout moment, sans préavis ni responsabilité. Les comptes peuvent être résiliés sur demande écrite de votre part ou en cas d'inactivité (la non-utilisation des plateformes de 365 au cours d'une période de 5 ans) ou pour n'avoir pas conservé dans votre compte des informations précises, complètes et à jour, comme indiqué ci-dessus à la section VI (A propos de votre Compte). La fermeture d'un compte peut également résulter d'une utilisation frauduleuse ou non autorisée des plateformes de 365, ainsi que de tout autre motif légalement autorisé. Si nous résilions ces conditions générales pour inactivité, informations de compte inexactes, utilisation frauduleuse ou non autorisée des plateformes de 365, le solde de votre compte sera perdu.

XLII. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD, CONSTRUCTION

Les présentes Conditions et les conditions supplémentaires, ainsi que les documents qui y sont mentionnés, constituent la déclaration d'entente complète et exclusive entre 365 et vous, et remplacent et fusionnent toutes les propositions, déclarations et autres accords antérieurs qui traitent de l'un des sujets abordés dans les présentes. Dans le cas où une disposition de ces Conditions (et tout autre condition ou document référencé dans les présentes) sera déclarée illégale ou inapplicable, cette disposition sera modifiée par l'arbitre ou un autre tribunal de manière à ce qu'elle soit légale et exécutoire, à condition que si une telle modification n'est pas autorisée par la loi en vigueur, la disposition sera retirée dans la mesure du nécessaire et toutes les autres Conditions resteront pleinement en vigueur et auront force exécutoire. Les titres des présentes sont à titre de référence seulement et n'affecteront en aucun cas l'interprétation des présentes Conditions.

XLIII. RENSEIGNEMENTS OU QUESTIONS

Si vous avez des questions concernant ces Conditions, 365, les plateformes de 365 ou votre compte, veuillez visiter nos sites Web à l'adresse <https://365retailmarkets.com/>, ou appelez-nous au 1-888-365-7382 (États-Unis / Canada), + 1-248-434-3910 (international), ou écrivez-nous à privacy@365smartshop.com.